RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

ANNEXE 13bis

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR NOTARIAT
Session 2023

GRILLE D'AIDE A L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE E6
CONDUITE ET PRÉSENTATION D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION : SITUATION B

Durée : 20 min maximum

- **Exposé oral du candidat : 8 min maximum** (sans intervention du jury)
- **Entretien avec le jury sur l'ensemble des activités professionnelles : 12 min maximum**

CRITÈRES D'ÉVALUATION	T. Insuf *	Insuf.*	Bien *	T.Bien*
A. Aptitude à la communication - Maîtrise de la communication (utilisation d'un vocabulaire adapté, écoute active, adaptabilité…) - Utilisation pertinente des documents présentés - Pouvoir de conviction				
Sous-total A				**/3**
B. Professionnalisme et compétences techniques - Capacité à mobiliser, dans un contexte professionnel, les connaissances et compétences des unités U4 et U5, associées à l'activité présentée - Aptitude à justifier la démarche et les choix mis en œuvre - Aptitude à organiser et à suivre un dossier ou une activité (méthodologie, rigueur dans le suivi, mise en œuvre des formalités, identification des erreurs et repérage des mesures propres à les corriger, éventuellement par l'utilisation d'une documentation juridique professionnelle et/ou de l'outil informatique etc…) - Adaptabilité et réactivité aux exigences professionnelles				
Sous-total B				**/9**
			TOTAL (sur 12 points)	

* Placer une croix devant chaque item